



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 5 MARS 2020  
18 heures**

## Nombre de membres

En exercice	présents	Votants
15	11	13

**N° 25A**

**Acquisition de la propriété  
de Mr et Mme Albrand  
cadastrée  
section B n° 724 et 725**

**Requalification et  
aménagement du quartier  
du Parc**

L'an deux mil vingt et le 5 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 27 février 2020 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

Présents : MMES Odile DURAND, Jacqueline HARDON, Céline PIERROT ; MM Christian BRETON, Pascal DEGASPERI, Alain FROGET, Joris GIRARD, Yannick LOMBARD, Sébastien SIMION, Gilles TOURTET

Absents représentés : Christine DELORME (pouvoir à Françoise PINET); Robert RICHIARDONE (pouvoir à Gilles TOURTET)

Absents : Madame Julie GAY-PARA, M. Jean-Pierre MENUT

Secrétaire de séance : Monsieur Joris GIRARD

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Vu le projet de travaux de requalification d'espaces publics et d'aménagement du quartier du parc,  
**Considérant** que l'acquisition de la propriété appartenant à Mr et Mme Albrand cadastrée section B n° 724 et 725 est nécessaire à la réalisation de cette opération faisant l'objet d'une AOP dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme,

**Considérant** l'avis des domaines évaluant la valeur vénale de ce bien à 257 500 €

**Considérant** que d'un commun accord avec Mr et Mme Albrand, le prix de vente de cette propriété a été fixé à 280 000 €,

**DECIDE** d'acheter au prix de 280 000 € la parcelle cadastrée section B n° 724 et 725 appartenant à Mr et Mme Albrand.

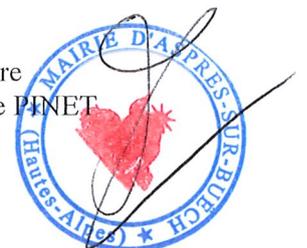
**AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente à intervenir et généralement tout acte ou document nécessaire à la rédaction de cette cession.

La commune prendra en charge les frais notariés.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Le Maire  
Françoise PINET



Envoyé en préfecture le 24/04/2020

Reçu en préfecture le 24/04/2020

Affiché le

ID : 005-210500104-20200305-25A-DE